

Gala Élite 2018
de la CCIMN

Cahier de
MISE EN CANDIDATURE



CCIMN
Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Montréal-Nord

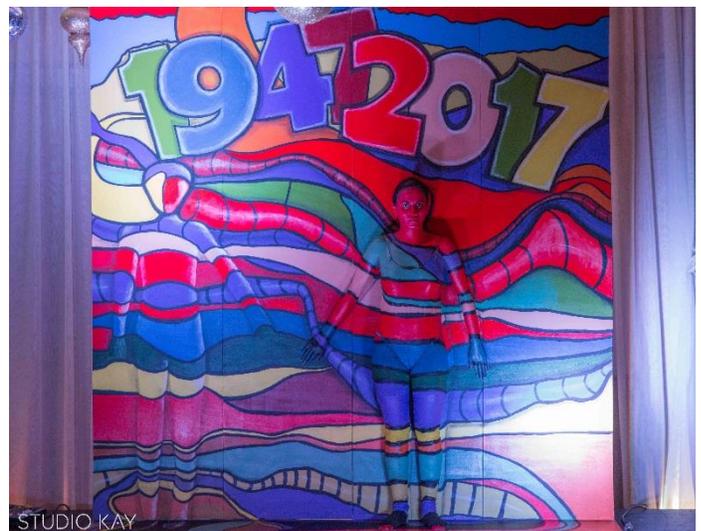
Gala Élite²⁰¹⁸ de la CCIMN

Pour sa sixième édition, le Gala Élite de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN) célébrera les belles réalisations des entrepreneurs de l'arrondissement de Montréal-Nord le jeudi 8 novembre 2018 de 17h30 à 22h00.

Il s'agit de l'occasion parfaite pour souligner le talent, la créativité, l'innovation, l'ambition et le succès des entreprises locales par le biais d'un processus de sélection selon les critères préétablis dans des catégories différentes.

En effet, le Gala Élite de la CCIMN reconnaît les entrepreneurs de différentes manières :

- Le concours interentreprises composé de huit catégories ;
- Le prix hommage (décerné par un comité indépendant à un individu qui a marqué le milieu des affaires) ;
- Le prix coup de cœur entrepreneur.





Pourquoi poser sa candidature ?

Le concours du Gala Élite de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord c'est :

- ❖ Des dizaines d'organisations mises en valeur par une imposante campagne de communication ;
- ❖ Une considération accentuée à l'égard des PME, des micros entreprises et des travailleurs autonomes ;
- ❖ Un jury indépendant dont l'expertise entrepreneuriale n'est plus à démontrer ;
- ❖ Un gala qui reconnaîtra l'élite de nos gens d'affaires tout en valorisant les grandes réalisations, la création, l'innovation et le talent d'entreprises sur le territoire ;
- ❖ Une célébration festive associée à une thématique originale à laquelle participent plus de 250 convives de tous les milieux et secteurs d'activité.

Participer au Gala Élite, c'est :

- ❖ Souligner les étapes de votre réussite ;
- ❖ Maximiser votre potentiel ;
- ❖ Optimiser votre visibilité ;
- ❖ Créer et encourager une dynamique entrepreneuriale ;
- ❖ Augmenter votre notoriété et celle de vos partenaires ;
- ❖ Motiver vos employés et accentuer leur sentiment d'appartenance.

De quelle visibilité votre organisation bénéficiera-t-elle si elle est finaliste ou lauréate ?

- ❖ Placement publicitaire dans les journaux locaux et partenaires + diffusion de communiqués ;
- ❖ Couverture médiatique sur le site internet, le blog et les réseaux sociaux de la CCIMN ;
- ❖ Distribution du programme de la soirée avec les entreprises finalistes ;
- ❖ Production d'une vidéo de présentation individuelle de tous les finalistes qui sera diffusée lors de la soirée de dévoilement des lauréats ;
- ❖ Remise de la vidéo aux finalistes pour réutilisation au sein de votre entreprise ;
- ❖ Envoi d'un courriel électronique informant tous les membres de la CCIMN des lauréats du Gala Élite de la CCIMN 2017 ;
- ❖ Obtention d'un logo personnalisé à utiliser dans vos activités (ex : signature personnalisée illustrant que vous êtes finaliste ou lauréat).

***Afin de récompenser les candidats non seulement pour leurs réalisations, mais aussi en fonction de leur capacité de croissance future, le critère de la santé financière constitue un élément primordial. Veuillez nous fournir en annexe l'original d'une lettre attestant la bonne santé financière de votre entreprise, laquelle doit être émise et signée par l'expert-comptable externe de l'entreprise (ou par un auditeur indépendant ou par un responsable de l'institution financière de l'entreprise).**

N.B :

- ❖ Tous les documents annexes que vous jugerez utiles pour votre candidature pourront être présentés (certification, récompenses, diplômes, photos, etc.) ;
- ❖ Une visite au sein de votre entreprise par des membres du jury sera faite. (Selon vos disponibilités).

Gala Élite 2018 de la CCIMN

Renseignements importants

Dates à retenir

Lancement officiel du concours :

Mi-Avril 2018

Date limite de réception des candidatures :

24 août 2018

Entrevue des candidats (rendez-vous à coordonner avec la CCIMN) :

Semaine du 3 septembre et du 10 septembre 2018

Analyse des dossiers :

Dernière quinzaine de septembre 2018

Première semaine d'octobre 2018

Soirée de dévoilement des lauréats :

Jeudi 8 novembre 2018 dès 17h30



Règlements généraux

1. Conditions générales d'admissibilité

- 1.1 Être membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord. Les entreprises et/ou organismes qui posent leur candidature en étant non-membres devront acquitter les frais d'adhésion de la CCIMN, et ce dans un délai maximum de quatre (4) mois suivant leur inscription ;
- 1.2 Les entreprises et/ou organismes qui posent leur candidature doivent avoir une place d'affaires sur le territoire de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord ;
- 1.3 Les entreprises et/ou organismes qui posent leur candidature doivent avoir au minimum deux (2) années d'opérations afin de démontrer leur viabilité (excepté pour la catégorie « Démarrage d'entreprise »).

2. Exclusions

- 2.1 Les institutions financières de même que les partenaires de l'évènement, ne sont pas admissibles au Concours;
- 2.2 Les membres du jury, du comité organisateur de la CCIMN, les entreprises et/ou organismes qu'ils représentent et les entreprises et/ou organismes ayant été lauréats en 2017, sont également exclus ;
- 2.3 Les commanditaires majeurs du Gala Élite sont également exclus du Concours.

3. Exigences du dossier de candidature

- 3.1 Le feuillet d'inscription doit être dûment complété tel que prévu. Votre entrevue servira à compléter votre inscription et sera l'outil d'analyse des membres du jury. Vous pouvez joindre en annexe tous les documents, articles, photos que vous jugerez pertinents pour appuyer votre candidature (maximum 4 pages et/ou 4 documents) ;
- 3.2 Une entreprise et/ou organisme peut soumettre sa candidature dans un maximum de deux (2) catégories. Elle doit déposer un dossier de présentation distinct pour chacune des catégories visées et répondre aux questions spécifiques ;
- 3.3 Les entreprises et/ou organismes participants devront se rendre disponibles pour les entrevues concernant la présentation de l'entreprise et/ou organisme (emploi du temps à définir et réserver aux finalistes) ;
- 3.4 Les entreprises et/ou organismes sont récompensés non seulement pour leurs réalisations, mais aussi en fonction de leur capacité de croissance future. Le critère de la santé financière constitue donc un élément fondamental pour assurer la crédibilité du concours, d'où l'exigence de fournir l'original d'une lettre attestant la santé financière de l'exercice le plus récent, laquelle doit être émise et signée par l'expert-comptable externe de l'entreprise et/ou organisme ou par l'auditeur indépendant ou par le responsable de l'institution financière.

Gala Élite²⁰¹⁸ de la CCIMN

4. Jury

Le jury regroupe des personnes issues du milieu des affaires, d'organismes de développement économique et financier. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur expertise dans leur champ d'activité respectif. Pour assurer la transparence du concours, les membres du jury sont soumis à des règles d'éthique et doivent signer une entente de confidentialité. Un membre juré doit également s'abstenir d'évaluer une candidature si l'entreprise et/ou l'organisme est un client actuel de l'évaluateur. (Ne s'applique pas si c'est un organisme au niveau gouvernemental).

S'il y a apparence de conflit d'intérêts pour un membre du jury lors de l'analyse d'un dossier de candidature, ce dernier doit dénoncer le conflit et se retirer de toute décision relative à cette candidature. Seules les notes attribuées par les autres membres du jury seront alors considérées pour l'évaluation de cette candidature.

Le jury se réserve le droit de :

- ❖ Ne pas remettre de prix dans une catégorie ou de fermer une catégorie qui ne compterait pas assez de candidats. Les dossiers reçus pour celle-ci pourraient être transférés vers une autre catégorie, le cas échéant;
- ❖ Combiner, diviser ou reclasser certaines catégories ;
- ❖ Retirer une candidature pour un motif de fausses représentations.

5. Processus d'évaluation

Les membres du jury formeront des groupes indépendants selon leur expertise et se partageront l'évaluation des candidatures dans chacune des catégories. À partir d'une grille comportant les critères d'évaluation et le taux de pondération pour chaque critère, ils auront la responsabilité de sélectionner au maximum trois (3) finalistes par catégories.

Une fois leur évaluation complétée, les membres du jury sélectionneront un lauréat dans chaque catégorie. Dans le cas d'une égalité entre plusieurs candidatures, le président du jury dispose d'un vote additionnel et décidera du lauréat.

Les membres du jury transmettront leurs choix au vérificateur du Concours qui assurera, par la suite, de la bonne marche des différentes étapes menant au dévoilement des lauréats.



6. Confidentialité

La confidentialité demeure importante dans un tel projet. Toutes les données fournies aux fins du présent concours demeurent confidentielles et ne servent qu'à évaluer les candidatures reçues. À cet effet, tous les membres du jury et les personnes qui participent de près ou de loin à l'organisation du Concours ont signé une entente de confidentialité. Ainsi, le personnel de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, les membres du jury, les vérificateurs, tous les membres du comité organisateur ainsi que toute autre personne ayant pris connaissance de tout document concernant une candidature sont tenus de garder lesdites informations confidentielles.

Les dossiers de candidatures ainsi que les grilles d'évaluations du jury seront remises au gestionnaire du projet de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord.

Trois (3) mois après la fin du Gala Élite de la CCIMN 2017, tous les documents servant à l'évaluation des candidatures, à l'exception des documents généraux qui demeurent dans les dossiers de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord, seront **remis** au candidat à sa demande ou bien **détruits**.

7. Les catégories

- 1) Fabrication et transformation;
- 2) Innovation / Création / Technologie ;
- 3) Commerce de détail ;
- 4) Entreprise écoresponsable et efficacité énergétique;
- 5) Entreprise de services;
- 6) Entreprise à vocation sociale;
- 7) Démarrage d'entreprise (1 à 3 ans).
- 8) Employé émérite

8. Les critères d'évaluation

- 1) Ventes et marketing;
- 2) Innovation / Création ;
- 3) Ressources humaines;
- 4) Réalisations;
- 5) Responsabilité sociale / Comportement écoresponsable



9. Les sous-critères d'évaluation

1- Ventes et marketing :

- Offre de produits et/ou services et service à la clientèle;
- Promotion/publicité (site internet, utilisation médias sociaux);
- Positionnement face à la compétition;
- Évolution du chiffre d'affaires.

2- Innovation / Création :

- Concept novateur;
- Impact de l'innovation;
- Investissement R&D;
- Universalité de la création (exportation).

3- Ressources humaines :

- Embauche (la diversité à l'embauche et rétention du personnel);
- Politiques et procédures (incluant santé et sécurité);
- Conditions de travail;
- Formation.

4- Réalisations :

- Rayonnement local;
- Rayonnement national et international;
- Prix de reconnaissances;
- Certification.

5- Responsabilité sociale / Comportement écoresponsable :

- Engagement communautaire;
- Respect de l'environnement et politique écoresponsable;
- Optimisation à la consommation d'énergie;
- Ancrage dans le milieu.



Fiche d'identification du candidat

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Description de l'entreprise : _____

Secteur d'activité : _____

Bref historique (année de création, etc...) : _____

Nombre d'employés : _____

Chiffre d'affaires : _____

Produits ou services offerts : _____

Vision : _____

Mission : _____

Signature : _____



Questions en fonction des sous-critères (catégories 1 à 7)

VENTES ET MARKETING

- 1- Offre de produits et/ou services et service à la clientèle :
Veillez décrire vos produits et/ou services et parlez-nous de votre service à la clientèle.
- 2- Promotion/publicité (site Internet, utilisation médias sociaux) :
Veillez décrire votre stratégie de promotion, marketing et publicité ?
- 3- Positionnement face à la compétition :
En quoi vous vous démarquez de votre compétition ?
- 4- Évolution du chiffre d'affaires :
Veillez décrire l'évolution de vos ventes depuis trois (3) ans.

INNOVATION / CRÉATION

- 1- Concept novateur :
Est-ce que votre entreprise a développé un concept ou produit novateur ? SVP veuillez le décrire brièvement.
- 2- Impact de l'innovation :
Quel a été son impact ?
- 3- Investissement R&D :
Quels sont vos résultats de votre recherche et développement ? (si applicable)
- 4- Universalité de la création (exportation) :
De quelle façon l'entreprise prévoit-elle exporter le concept novateur et/ou produit ?



Questions en fonction des sous-critères (catégories 1 à 7)

RESSOURCES HUMAINES

- 1- Embauche (la diversité à l'embauche et rétention du personnel) :
De quelle façon est composée votre diversité culturelle au niveau de vos employés (%) et que faites-vous concernant la rétention de personnel ?

- 2- Politiques et procédures (incluant santé et sécurité) :
Que contient votre manuel de politiques et procédures ?

- 3- Conditions de travail :
Quelles sont les conditions de travail offertes à vos employés ? (décrire brièvement et de façon précise)

- 4- Formation :
Quel type de formations avez-vous dispensées à vos employés et quelles formations prévoyez-vous donner dans le futur ?

RÉALISATIONS

- 1- Rayonnement local :
Veillez nous décrire les réalisations accomplies au niveau local ?

- 2- Rayonnement national et international :
Veillez nous décrire les réalisations accomplies au niveau national et/ou international ?

- 3- Prix de reconnaissances :
Veillez nous mentionner les distinctions, prix d'excellence ou de reconnaissance que vous avez mérité au fil des années ?

- 4- Certification :
Quelles sont les certifications que l'entreprise possède ?



Questions en fonction des sous-critères (catégories 1 à 7)

RESPONSABILITÉ SOCIALE / COMPORTEMENT ÉCORESPONSABLE

- 1- Engagement communautaire :
Comment votre entreprise s'implique-t-elle dans la communauté ?
 - 2- Respect de l'environnement et politique écoresponsable :
Veuillez décrire vos efforts concrets en développement durable ? Donner un exemple.
 - 3- Optimisation à la consommation d'énergie :
Que faites-vous pour optimiser votre consommation d'énergie ?
 - 4- Ancrage dans le milieu :
Comment votre entreprise met-elle en valeur la richesse du territoire de Montréal-Nord ?
-

Questions reliées à la catégorie #8

EMPLOYÉ ÉMÉRITE

- 1- Quelles sont les principales tâches de l'employé émérite?
- 2- Résumez les principaux succès, initiatives, réalisations et implications sociales qui ont permis à l'employé de se démarquer et n'oubliez pas de mentionner depuis combien de temps cet employé se démarque au sein de votre entreprise ou organisme.
- 3- En quoi cet employé fait-il une différence dans le succès de votre entreprise ou organisme?
- 4- Pourquoi le titre "employé émérite" devrait lui être attribué?
- 5- Comment le sentiment d'appartenance et le dévouement de cet employé se manifestent-ils envers votre entreprise ?
- 6- De quelle façon l'employé émérite mobilise-t-il l'équipe ?

Gala Élite 2018

de la CCIMN

10. Grille d'évaluation générale

(La grille d'évaluation complète et correspondante à votre catégorie sera jointe au dossier de candidature).

Les points 1 à 7 du tableau correspondent aux catégories du concours (voir le point numéro 7 des renseignements généraux)

Critères d'évaluation	1	2	3	4	5	6	7
Ventes et marketing	25%	15%	45%	15%	30%	20%	20%
Innovation / Création	20%	40%	20%	25%	20%	5%	20%
Ressources humaines	25%	10%	15%	10%	20%	25%	20%
Réalisation	15%	20%	10%	10%	20%	15%	20%
Responsabilité sociale / Comportement écoresponsable	15%	15%	10%	40%	10%	35%	20%

Ce tableau correspond à la catégorie numéro 8 du point numéro 7 des renseignements généraux

Critères d'évaluation	Évaluation (1 à 5)	Pondération	Valeur pondérée
Présentation générale de la candidature et pertinence de cette dernière		X20	/100
	Note finale		/100

Le barème est : 5= excellent, 4= très bon, 3= bon, 2= moyen, 1= faible

11. Comité organisateur

Présidente Giuseppina Di Girolamo	Acta Gestionis
Membres du Comité	
Sergio Gutierrez	Artistes en Arts Visuels du Nord de Montréal
Vanessa Nobert	Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
Palmina Panichella	Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord

Gala Élite ²⁰¹⁸

de la CCIMN

12. Comité jury

Président

TBD

Membres du Comité

TBD

13. Comité recrutement

Président	
Giuseppina Di Girolamo	Acta Gestionis
Membres du Comité	
Frédéric Bédard	Caisse Desjardins Sault-au-Recollet-Montréal-Nord
Maxime Bergeron	Bédard Ressources
Ignazio Oliveri	Trans-Cité
Charlotte Maheu	CCIMN
Palmina Panichella	CCIMN

Aide-mémoire

Veillez vous assurer que votre dossier de mise en candidature est complet :

Avez-vous pris connaissance des règlements généraux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-nord ou avez-vous entrepris les démarches ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous fourni tous les renseignements sur la fiche d'identification du candidat ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous récupéré votre grille d'évaluation et vos informations complémentaires suivant votre catégorie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous tous les documents annexes souhaités et demandés (original d'une lettre attestant la santé financière, photos, articles ou autres) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous procéder à votre entrevue d'inscription ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Si une question ne s'applique pas pour vous, veuillez inscrire "NA" à l'endroit approprié.

Gala Élite²⁰¹⁸ de la CCIMN

Renseignement supplémentaires

Si vous avez des questions ou vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec **Charlotte Maheu** au **514-329-4453** poste 225 ou par courriel : charlotte.maheu@ccimn.qc.ca

Le feuillet d'inscription dûment complété, la lettre attestant de la bonne santé financière de votre entreprise ainsi que le nom de la catégorie visée doivent être envoyés à

Gala Élite de la CCIMN 2018
Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
5835 boulevard Léger, suite 207
Montréal (Québec), H1G 6E1

Et par courriel à : charlotte.maheu@ccimn.qc.ca

N.B. : Une copie papier et une copie courriel sont obligatoires